

FRANCHE COMTE

Bulletin N° 18 – Semaine 31 – 3 pages

Stades

En situations précoces des baies véreées sont notées de façon plus régulière, mais le stade début véraison n'est atteint que dans de rares situations très précoces. En secteurs tardifs, le stade fermeture de grappe est maintenant noté dans de nombreuses parcelles.



**1ères baies
véreées**



**Echaudage sur
Poulsard**

Accident climatique : les fortes chaleurs de la semaine dernière (32-34°C) ont provoqué de l'échaudage sur grappes dans certaines parcelles, notamment sur Poulsard. L'intensité des symptômes dépend de l'exposition et de la densité du feuillage. Ceux-ci se concentrent sur la face exposée soleil couchant et ne doivent pas être confondus avec du rot-brun.

Pluies du 24 au 30 juillet :

Les orages du 28-29 juillet ont apporté des pluies sur tout le vignoble, d'une intensité progressive du Sud Revermont au Nord du vignoble où les cumuls ont été localement importants ; 25 mm relevés à Arbois, contre 3mm à Maynal et 10mm à Passenans.

Prévisions du 01 au 06 août :

Alternance de pluies et d'éclaircies au programme de cette semaine. Un nouveau passage orageux est attendu dès jeudi. Températures oscillant entre 24 et 30°C pour les maximales.
Source Météo France

Mildiou

Situation au 30 juillet

✓ **Feuilles** : dans tous les secteurs, la pluie du 20 juillet a donné lieu à une sortie de taches beaucoup plus limitée que les épisodes contaminateurs précédents. Les symptômes issus des contaminations du 28-29 juillet seront visibles à partir du milieu de la semaine.

✓ **Grappes** : les symptômes de rot brun qui sont apparus la semaine dernière dans certaines parcelles ont pour origine la pluie du 13 juillet. Les contaminations du 20, 28 et 29 juillet commenceront à s'exprimer à partir de la fin de cette semaine.

- **Sud Revermont et Centre** : dans ces secteurs, on n'observe pas de nouvelles parcelles touchées et dans les situations déjà concernées, les niveaux d'attaque ont peu ou pas progressé depuis la semaine dernière

- **Nord** : c'est le secteur dans lequel l'évolution de l'attaque de rot-brun est la plus marquée.

Vigne

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

- **Haute-Saône** : de très rares symptômes sur grappes sont observés. Aucune évolution n'est constatée depuis la semaine dernière.

Evaluation du Risque

Avec l'apparition des premières baies vérées, la sensibilité des grappes au mildiou devient quasi-nulle. L'objectif est maintenant de préserver le feuillage afin d'assurer une bonne maturation.

En secteurs tardifs, des attaques significatives sur grappes sont toujours possibles.

La présence de nombreuses taches fructifiées au vignoble et d'épisodes pluvieux réguliers maintiennent le risque mildiou à un niveau élevé en cette fin de saison.

Dans les parcelles les plus touchées, des symptômes de mildiou mosaïque sur le feuillage adulte et de début de défoliation sur le haut de la végétation sont déjà observés.

Oïdium

La situation oïdium a légèrement évolué depuis la semaine dernière dans le vignoble sauf dans le secteur Nord où l'évolution est la plus marquée.

Dans les parcelles jusque là peu ou pas touchées (fréquence sur grappes <5%), la maladie a légèrement progressé. Dans les situations dégradées, 2 cas de figure sont observés : stabilité pour certaines et intensification de l'attaque dans d'autres.

La pression exercée par l'oïdium demeure très élevée et nécessite toujours une surveillance régulière.

Concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne, la règle de décision reste la même que les années précédentes : un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de persistance d'action de l'application effectuée au stade fermeture, soit 10 à 21 jours après ce stade selon la nature du fongicide utilisé. Ce comptage effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle) permet d'estimer le niveau d'attaque de l'oïdium sur grappes et de définir la conduite à tenir :



Forte attaque d'oïdium sur grappes

Rappel de la règle de décision Oïdium de fin de campagne

- **Si nombre de grappes touchées < 5% : fin de risque de contaminations significatives sur grappes**
- **Dans le cas contraire, le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.**

Compte-tenu de la pression de l'année, cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation. Sur les parcelles du réseau, à l'heure actuelle, 1 parcelle sur 4 présente toujours moins de 5% de grappes attaquées.

Black-rot

Les symptômes sur grappes n'ont pas évolué depuis la semaine dernière. La sensibilité des grappes vis-à-vis du black-rot décline jusqu'à début véraison.

Vers de Grappe

➤ **2^{ème} génération :**

Mis à part quelques captures résiduelles d'eudémis, les vols de seconde génération sont terminés.

Les niveaux de pontes et de perforations restent faibles en tous secteurs.

La pression vers de grappe 2^{ème} génération aura été globalement nulle à faible dans tous les secteurs du vignoble franc-comtois.

Cicadelle Flavescence Dorée

Les populations d'adultes de cicadelle FD sont en nette augmentation dans le vignoble.

Rappel : conformément à la réglementation, une lutte obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être mise en œuvre dans les cas suivants :

- en parcelles de vignes mères de greffons et de porte-greffes où **la 3^{ème} et dernière intervention sera positionnée d'ici la fin de semaine.**

- en pépinières où la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

PROCHAIN ET DERNIER BSV : mardi 07 août

Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval – Vignoble Guillaume – Domaine Les coteaux de Champlitte

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.